

Domaine Santé

Filière Soins infirmiers

Sciences de la Santé 1

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.1402.F.15

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2020-2021

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 5

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020.

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Module sur 2 semestres Semestre d'automne Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : 60h

Temps de travail personnel encadré : 27h

Temps de travail personnel individuel : 38h

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules semestre 1 et 2 Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis

Autres : avoir validé XX crédits ECTS sur les modules théoriques et XX crédits ECTS sur les modules de formation pratique

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Axes de formation (Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO.)

Sciences humaines Science infirmière Méthodes, démarches et outils
 Sciences de la santé Habiletés cliniques Recherche

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées

(Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO)

- A1 : Assurer la responsabilité des soins infirmiers préventifs, thérapeutiques, de réadaptation et palliatifs en évaluant les besoins des individus et des groupes à tous les âges de la vie et en effectuant ou déléguant les soins appropriés.
- A3 : Soutenir et informer les patient-e-s et leur entourage et répondre à leurs besoins de formation dans le cadre du traitement et de la promotion de la santé, et de la prévention, en s'appuyant sur des connaissances scientifiques actuelles et sur les principes éthiques de la profession.
- E1 : S'engager en faveur de la santé et de la qualité de vie et soutenir les intérêts des patient-e-s et de leurs proches.
- E2 : Intégrer, dans sa pratique professionnelle, des concepts de promotion de la santé et de prévention de la maladie, pour les individus et les groupes et participer activement à leur mise en œuvre.
- E4 : Participer au développement des approches de promotion de la santé et de prévention de la maladie.
- F3 : Améliorer et développer les soins par sa pratique réflexive : intégrer l'auto et l'hétéro-évaluation dans la perspective de développer sa pratique professionnelle, transformer ses propres expériences, celles de ses pairs et celles des patient-e-s en opportunités d'apprentissage.

Haute école de santé
Genève

Objectifs généraux du module

Ce module permet aux étudiant-e-s de :

- Acquérir des connaissances scientifiques récentes en lien notamment avec les systèmes cardiovasculaire et uro-néphrologique, basées sur des données probantes et nécessaires à la compréhension de données physiopathologiques, qui leur permettront d'effectuer des actions préventives, diagnostiques, thérapeutiques, palliatives, de réhabilitation et d'accompagnement.
- Acquérir des connaissances en pharmacologie de base et en lien avec les systèmes cardiovasculaire et uro-néphrologique,
- Intégrer des principes fondamentaux relatifs à la promotion de la santé.
- Initier des mesures qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des personnes. Pour cela, les étudiant-e-s seront amené-e-s à :
 - Étudier la démarche de santé publique,
 - Expliciter la salutogénèse et à intégrer les déterminants de la santé dans la réflexion de soins,
 - S'approprier les concepts de l'approche communautaire des soins.
- Développer des capacités de réflexion, en lien avec les notions générales de normalité et de pathologie en santé mentale et en psychiatrie.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

Système cardiovasculaire, traitements, soins infirmiers

- Adaptation cardio-vasculaire néonatale
- Cardiopathies congénitales
- Volémie/déshydratation
- Hypertension artérielle
- Syndrome coronarien aigu
- Insuffisance cardiaque
- Maladies thromboemboliques veineuses
- Troubles du rythme et troubles de la conduction
- Introduction à la pharmacologie
- Troubles de la coagulation et pharmacologie
- Éléments de pharmacologie cardiovasculaire

Système uro-néphrologique, traitements, soins infirmiers

- Insuffisance rénale
- Infections de l'appareil urinaire adulte et enfant
- Affections prostatiques
- Lithiases urinaires
- Éléments de pharmacologie uro-néphrologique

Notions générales de normalité et de pathologies en santé mentale et en psychiatrie :

- Le psychisme et le somatique

Santé publique

- La chronicité
- Définitions des concepts de base en santé publique et santé communautaire
- Salutogénèse dans la prise en soin infirmière
- Concepts de promotion de la santé et de prévention dans les soins infirmiers et dans la société
- Déterminants de santé et pratique infirmière
- Définitions de réseaux de santé
- Épidémiologie descriptive : définitions et mesures

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistraux, séminaires, recherche documentaire, lectures d'articles, e-learning, apprentissage par problème, vignettes cliniques, simulation, forum, tests formatifs, Moodle HES-SO. Les enseignements peuvent être délivrés en présentiel et/ou en distanciel.

Dans l'offre de formation HEdS-Genève, filière Soins Infirmiers, chaque semestre comprend des séminaires de préparation à la période de formation pratique et des séminaires d'analyse de la pratique professionnelle. Ceux-ci sont spécifiques aux six champs cliniques des cursus de formation pratique du programme Bachelor. Des situations de pratique simulée font aussi partie intégrante de ce dispositif. Ce dernier vise une optimisation de l'intégration des contenus, en liant champs professionnels et axes de formation. Pour ce faire, les différents modules du semestre se répartissent les heures d'encadrement.

Exigences de fréquentation

La présence au cours est obligatoire (atelier, laboratoires, séminaires, travaux de groupes présentsiels).

Une absence de plus de 20% peut entraîner la non-obtention des crédits. Les situations exceptionnelles sont réservées. Le responsable local de filière statue.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur un examen écrit individuel, en salle, sous forme de questions fermées à choix multiples (QCM). L'examen porte sur l'ensemble du contenu du module. Cet examen écrit individuel aura lieu en semaine 6 ou 7.

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, allant de A à E.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites. Les situations exceptionnelles sont réservées.

Pour intégrer le semestre 3, l'intégralité des modules du semestre 1 doit être validée.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note FX au module

Pas de remédiation

La remédiation consiste en un examen écrit individuel, en salle, sous forme de QCM, ayant lieu en semaine 26 ou 27.

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et ne peut répéter le module qu'une seule fois.

Répétition

Lorsqu'un étudiant échoue ce seul module (notation F) lors de son année d'étude, il bénéficie d'un contrat de répétition et peut poursuivre sa formation. Le contrat stipule les modalités de répétition (exigences et conditions de réussite) à suivre par l'étudiant et est signé par l'étudiant-e, le-la responsable du module, la conseillère aux études et le-la responsable locale de filière.

L'examen de répétition se présente sous la forme d'un examen écrit individuel, en salle, sous forme de QCM, ayant lieu en semaine 35.

Pour préparer l'examen, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 20, alinéa 7 du Règlement d'études de la Haute école de santé de Genève concernant les filières Bachelor du domaine santé de la HES-SO du 5 septembre 2017, sur demande écrite de l'étudiant et pour un motif valable, un report du délai de répétition d'un module peut être accordé par le responsable de filière. Ce report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété et doit intervenir, au minimum, 30 jours avant.

En cas d'échec de plus d'un module par année, se référer au Règlement d'études de la Haute école de santé de Genève concernant les filières Bachelor du domaine santé de la HES-SO en vigueur.

7. Bibliographie principale

Ballamy, V. (2004). Enquête : Troubles mentaux et représentations de la santé mentale. *Santé mentale*, (93), 32-34.

Clavagnier, I. (2011). Prise en charge d'un syndrome coronarien aigu. *La revue de l'infirmière*, 170, 43-44.

Corvol, P. (2014). Nouveautés thérapeutiques dans le traitement de l'hypertension artérielle. *Biologie Aujourd'hui*, 208(3), 207-209. <https://doi.org/10.1051/jbio/2014024>

Fédération Française de cardiologie (S.d.). *Maladies* / Fédération Française de cardiologie. Accès : <http://www.fedecardio.org/votre-coeur/maladies>

Guo, P., East, L. & Arthur, A. (2012). A preoperative education intervention to reduce anxiety and improve recovery among Chinese cardiac patients: A randomized controlled trial, International. *Journal of Nursing Studies*, 49, 129-137.

Gutzwiller, F. & Paccaud, F. (2009). Médecine sociale et préventive-Santé publique. Berne : Ed. Hans Huber

J.-M. Jouannic. *Anomalies cardiaques fœtales : diagnostic prénatal et prise en charge périnatale*. EMC - Obstétrique 2010:1-8 [Article 5-031-A-38].

Jobin, L. & al. (2012). La santé et ses déterminants : Mieux comprendre pour mieux agir *Axe Éthique et Santé des Populations*. Direction des communications du ministère de la santé et des services sociaux, Québec.

Marieb, E. N. & Hoehn, K. (2010). *Anatomie et Physiologie humaines*. (4e éd., adaptation de la 8e éd.américaine). Saint-Laurent : ERPI / Paris : Pearson Education.

Santé publique Suisse. (2008). *Loi fédérale sur la prévention et la promotion de la santé (LPrév) / Loi fédérale sur l'Institut suisse pour la prévention et la promotion de la santé : Réponse au processus de consultation*.

8. Responsable du module et enseignants**Responsable :** Béatrice Bernard**Enseignant-e-s :** Enseignant-e-s et assistant-e-s de la HEdS et vacataires.Descriptif validé le 1^{er} septembre parWalter Zecca
Responsable de la filière Soins Infirmiers